

## **ASSISTANT(E) INFIRMIER(ÈRE) CHEF**

### **Poste permanent - 4 quarts/quinzaine - soir ou nuit (réadaptation)**

Infirmier ou infirmière qui assiste l'infirmier-chef ou l'infirmière-chef ou le supérieur immédiat dans ses fonctions.

Cette personne planifie, supervise et coordonne les activités d'un service pour toute la durée de son service. Elle agit comme personne-ressource auprès de ses collègues pour la planification, la distribution et l'évaluation des soins infirmiers. Elle collabore à la conception, l'implantation, l'évaluation et à la révision de la programmation d'un service et d'outils cliniques et d'évaluation de la qualité des soins. Elle collabore à l'orientation, à l'identification des besoins de formation et à l'évaluation du rendement du personnel.

Elle exerce, lorsque requis, les fonctions habituelles d'infirmier ou d'infirmière.

De plus, l'assistant-infirmier-chef ou l'assistante-infirmière-chef de jour remplace l'infirmier-chef ou l'infirmière-chef ou le supérieur immédiat lors de ses absences régulières dans un service.

Ces absences sont les suivantes :

- a) les congés hebdomadaires;
- b) les congés fériés;
- c) les congés annuels;
- d) toute autre absence n'excédent pas un (1) mois continu.

Vous pouvez postuler en ligne sur ce site web ou nous faire parvenir votre candidature par:

Télécopieur: 514-321-9626

Courriel: [ressourcesshumaines.macl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:ressourcesshumaines.macl@ssss.gouv.qc.ca)

### **Exigences**

- Doit détenir un DEC ou BAC en soins infirmiers;
- Doit détenir son permis d'exercice de l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec (O.I.I.Q.);
- Posséder 2 ans d'expérience clinique pertinente.

*Veillez prendre note que seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées. Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi.*